



CONDITIONS COMMERCIALES

1) RESIDENT : une personne ou famille ou groupe ayant séjourné, au moins une fois 1 nuit dans la résidence dont la réservation a été souscrite directement auprès de notre service réservation ou par l'intermédiaire de commercialisateurs (agences ou sites de voyage, vacances, Tour Opérateur...).

PROGRAMME AVANTAGES

. remise - 10 % dès la 2^{ème} semaine consécutive et suivantes* ou sur le tarif de séjour 1 semaine choisi pour le second appartement et +.

FIDELITE : décomptée à partir du 1^{er} séjour réservé directement auprès de notre service réservation (hors séjour fourni par un commercialisateur).*

. remise - 50 % sur votre 5^{ème} semaine de séjour (hors évènement).*

. « Carte CLUB TPR », adhésion de 30 €/an, tarification spécifique très avantageuse, confidentielle, en basse saison, sur vos courts séjours et week-end, dès votre 2^{ème} séjour d'au moins 2 nuits + autres avantages & privilèges.

PARRAINAGE = (1 contact recommandé ayant séjourné au moins 1 semaine = 7/7^{ème} et +) & séjour de votre filleul effectué.**

1^{er} parrainage : **options offertes** (linge de lit, linge de toilette + ménage de fin de séjour).

2^{ème} parrainage : **week-end 3 nuits OFFERT** (hors options éventuelles, taxe de séjour).

3^{ème} & 4^{ème} parrainage : **1 semaine 7 nuits OFFERTE**

Le filleul bénéficie des mêmes conditions tarifaires de réservation que son parrain, au moment de sa réservation, pour tout séjour d'au moins 7 jours minimum.*

2) ASSURANCE ANNULATION ALLIANZ TRAVEL (par l'intermédiaire de notre partenaire REITHMULLER) : + ou - 5% de la valeur du séjour avec un minimum de 17,00 € = 100 % du montant payé remboursé (- franchise 30 €). Cette option est « non obligatoire, facultative et volontaire ». Si non souscrite aucun remboursement + frais de traitement du dossier 50 €. Cette option est proposée à tous les types de résidents y compris 1^{er} séjour, toutes durées.

PRIX SPECIAUX

3) GROUPE à partir de 8 personnes pour 1 nuitée et + sur devis, selon demande et budget, (en sus : ½ pension ou pension, excursions, randonnées, programmes d'activités, stages sportifs, culturels, séjours détente/bien-être, etc, en accord avec nos partenaires extérieurs).

Exemple : un séjour de 3 nuits/basse saison/pour 25 personnes : hébergement/linge de lit et de toilette/ménage de fin de séjour/taxe de séjour = 30 €/personne/jours ; + 8 €/personne/jour si petit déjeuner commandé (sauf bébé jusqu'à 1 an gratuit).

4) ETUDIANTS ET ADULTES EN FORMATION (professionnelle ou privée) : école, lycées professionnels géromois et canton, IPM, alternance, Pôle Emploi... devis selon demande et budget.

5) LONGS SEJOURS à partir d'un mois et plus : devis selon demande et budget.

6) COMITES D'ENTREPRISE selon accords avec chaque CE.

CONDITIONS DE RESERVATION

RESERVATION :

. Acompte de **50%** sur la valeur de l'hébergement : son règlement et son encaissement bloquent définitivement la réservation, engage l'hébergeur et le réservataire.

Solde : son règlement et son encaissement doivent intervenir au plus tard, à l'arrivée.

Dans le cas contraire, l'hébergeur peut remettre, à la vente, le lot, et, conserver le montant de l'acompte reçu.

Tous les appartements sont désinfectés, selon les normes anti-COVID de notre profession.

ANNULATION : principe de base, pas de remboursement (ni acompte, ni solde). Sauf les situations remboursables, via l'assurance annulation proposée en option et souscrite, ou rattachée aux cartes bancaires (Gold, Premier, Platine...), pour causes légitimes, validées par un ou des justificatifs (décès, accident, maladie...), et franchise de 50 € minimum (frais de dossier pour le traitement de l'annulation).

HORAIRE D'ARRIVEE : entre 14 h 30 et 18 h sauf haute saison entre 15 h et 18 h et le DIMANCHE ACCUEIL FERMÉ.

Après accord : entre 19 h et 21 h prévoir un supplément de 30 €, + en sus, entre 21 h et 23 h prévoir un complément de 30 € (soit + 60 €).

HORAIRE DEPART : sur rendez-vous avec le service accueil entre 8 h et 10 H, au-delà la journée sera due avec un minimum de 40 €.

DEPÔT DE GARANTIE de 300 € en espèces ou chèque uniquement, restituable après l'état des lieux de sortie.

*Non cumulable avec une autre offre en cours ou promotion, hors haute saison et évènement.

** Dès le niveau de parrainage consommé, votre décompte redémarre à zéro.

PERSONNE SUPPLEMENTAIRE : +50 € par séjour/par personne au-delà de la capacité théorique de l'appartement.

Mise à jour 04-2024

email : tilleulplazaresid.jcc@orange.fr

Tilleul Plaza Résidence • Place du Tilleul • 1, rue des Vosges • F-88400 Gérardmer • France
Tél. +33 (0)3 29 63 01 59 • Fax +33 (0)3 29 63 47 76 • www.tilleul-plaza.com • contact@tilleul-plaza.com

AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS
AVEC LES PARTENARIATS



DU CONSEIL GÉNÉRAL
DES VOSGES



DU CONSEIL RÉGIONAL
DE LORRAINE



RÉSIDENCE DE TOURISME 3*
Club Partenaires TPR3* V.I.P. 3*

Résidence exploitée par SNC Ligne Bleue • 1, rue des Vosges • 88400 GÉRARDMER • FRANCE

SNC au capital de 2 000 € • RCS Saint Dié 2006 B25 • Siret 450 584 842 000 22 • APE 702C • TVA FR 77 450 584 842